



Compte Rendu : CSE Central Air France

25 et 26 juin 2026

Déclarations UNSa Aérien :

« Air France a été reconnue pénalement co-responsable avec Airbus de l'accident du vol Rio-Paris du 1er juin 2009. Notre compagnie a été condamnée pour « homicides involontaires »... Air France a formé un pourvoi en cassation qui vise non pas à rejuger l'affaire sur le fond, mais à rechercher d'éventuelles erreurs juridiques ou irrégularités de procédure. Mais si la Cour venait à casser la décision, l'affaire serait alors rejugée...

Plus globalement, et après 17 ans de combat judiciaire, Air France relance le calvaire des familles et des proches des 228 victimes de ce crash — passagers ou collègues — en privilégiant la défense de son image au détriment de leur possibilité de tourner enfin cette page et de faire définitivement leur deuil... **Cette décision dénote un réel manque d'empathie et de responsabilité.** Elle n'honore pas les dirigeants de notre Compagnie, tout comme elle ne manque pas d'interpeller de très nombreux salariés. »

🔥 CANICULE A LA MAINTENANCE : L'EMPATHIE MANAGÉRIALE A FONDU AU SOLEIL ! 🔥

40°C ont été constatés dans le Hangar HN3, sur le site d'Orly...pareil à CDG. Cette chaleur n'est évidemment pas compatible avec le travail physique des mécaniciens. En session de CSE Central, l'UNSa Aérien demande donc au DRH d'Air France de réduire immédiatement le temps de travail journalier de ces salariés (avec 1h d'absence autorisée payée). Réponse sèche du DRH confortablement installé dans la fraîcheur climatisée du siège : « Ce n'est pas moi qui vais prendre une décision pour 40 000 salariés ! ». Une réponse en pleine ligne avec la « solution » trouvée par le directeur de la DGI : les salariés peuvent poser une CHS ou partir en « repas fin de service » s'ils le souhaitent !

Moralité : aux mécaniciens de « financer » eux-mêmes leur droit de ne pas cuire — en piochant dans leurs heures (pour ceux qui en ont), ou en renonçant à leur pause repas (climatisée elle) !

Belle démonstration d'indifférence et de mépris de classe, dans une entreprise incapable d'agir vite et bien pour le bien-être de ses salariés. ON S'EN SOUVIENDRA !



ORIENTATIONS STRATÉGIQUES AF : le rapport d'expertise de SYNDEX

Syndex : « La réduction de l'effectif AF depuis 2019 (-4 600 salariés) est portée par l'effectif sol. Le désengagement du réseau domestique, et la sous-traitance continuent de progresser partout. Au HUB 80% des vols LC seront réalisés en sous-traitance ».

 **Passage**: La réorientation du réseau vers le Long-courrier porte les bénéfices de la compagnie mais a aussi signé la mort sociale d'Orly. La cabine Premium et la diversification des revenus (options payantes, surtaxes bagages, ...) participent à la hausse de notre marge. Depuis 2019, l'offre AF a légèrement baissé (-2% d'ASK), mais le chiffre d'affaires a largement progressé (+2 271M€). Le maintien des emplois Passage CDG (-15% déjà) est clairement attaqué. Syndex pose aussi la question « *du maintien du HUB de Lyon vu les prévisions d'activité et la gestion des emplois locaux* ».

 **Cargo** : la hausse des tarifs se consolide dans un secteur où les avions cargo portent la majorité du fret mondial. Mais notre capacité AF est « *structurellement désalignée* » : une flotte sous-dimensionnée et vieillissante, et une capacité-soutes qui ne se concentre pas sur les besoins Asie. L'achat des A350F a (encore) été repoussé...

 **Maintenance** : Le sous-effectif chronique (mais qui s'éternise) pénalise l'ensemble de l'activité et freine les possibilités de formation. C'est un cercle (RH) vicieux qui profite à la sous-traitance. **Même si la rentabilité est excellente**, les tensions de marché tiraillent la DGI : besoin d'effectifs formés, besoin d'investissements, besoin d'une forte anticipation stratégique.

 **Finances** : « *AF se place dans les 10 compagnies mondiales les plus rentables !* », car elle dépasse en 2025 la moyenne mondiale du secteur. Les projets d'acquisition de S.A.S ou de la T.A.P visent à étendre le réseau, et créer des effets d'échelle pour maximiser nos bénéfices.

La dette demeure importante mais soutenable, et « *n'a pas vocation à diminuer jusqu'à 2030* »

Pour l'UNSa Aérien, le rapport SYNDEX est tranchant : **c'est une destruction continue et organisée des emplois sol Air France !** Court-Courrier, Cargo, HUB CDG, S.I, Pilotage économique... aucun secteur n'est à l'abri.

Si la rentabilité à court terme est retrouvée, elle ne doit pas être supportée par une dégradation des conditions de travail (2025 : hausse des accidents de travail en nombre et gravité), ou par la destruction d'emplois AF !

La pyramide des âges fait aussi apparaître un énorme besoin de recrutements : l'enjeu du renouvellement des effectifs sera déterminant pour l'avenir social d'AF ou sinon le développement d'une sous-traitance pathologique.

Handicap : un effort soutenu car le taux dépasse 7% pour la première fois en 2025.

116 - Pyramide des âges de l'effectif PS au 31 Décembre

